



## CONSEIL COMMUNAL

**PROCES - VERBAL**  
**de**  
**L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL DE MIES**  
**Du 23 juin 2021**  
sous la présidence de Jean-Louis Philippin

### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2021
3. Communications du bureau
4. Informations de la Municipalité
5. Validation des statuts de l'Association Pour l'Enfance et la Jeunesse de Terre Sainte (APEJ) – préavis N° 05/2021
6. Demande de crédit de CHF 136'000.- TTC destiné à financer la réfection de la place de jeux du centre sportif du Sorbier – préavis N° 06/2021
7. Comptes 2020 - préavis N° 07/2021
8. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales
9. Divers et propositions individuelles

#### 1. Appel

Excusés : K. DEMBITZ – P. ENGELBERTS – P.-C. FAVARGER – E. FLEURY – B. GRASSET – V. GUILLEMAT WATZLAWICK – F. KEHRER-BORY – P. MEIER – S. MIR – R. SACCA – R. SANSONETTI – J.-P. STREIT.

#### 2. Procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2021

**Le procès-verbal est approuvé par 31 oui, 0 avis contraire, 0 abstention**

#### 3. Communications du Bureau

Le PRESIDENT :

- Remercie Gnilane Sagna la secrétaire du Conseil pour le travail difficile et fastidieux accompli pendant ces 5 dernières années.
- Remercie tous les conseillers et conseillères qui ne se représentent pas à la prochaine législature pour leur engagement et le travail fourni pendant ces 5 dernières années.

- Introduit le nouveau secrétaire Monsieur Thomas Chevalier qui présentera sa candidature au prochain conseil.
- La pétition envoyée au Grand Conseil et au Président concernant la traversée du village a été transmise à la Municipalité pour son traitement. C. HILFIKER expliquera plus tard ce qui a déjà été entrepris. Une réponse écrite sera donnée aux signataires de cette pétition.
- Remercie chaleureusement la commune de Tannay pour la mise à disposition de la salle pour les séances du conseil communal.

#### 4. Informations de la Municipalité

Le SYNDIC :

- Remercie tous les conseillers et conseillères qui ont contribué et qui contribuent encore à notre conseil.
- Informe que l'initiative SOS communes a pu réunir l'intégralité des 12'000 signatures nécessaires. La commune de Mies a obtenu 520 signatures dont 420 étaient valables.

G. DERIAZ :

- Concernant l'aménagement du port, il avait été demandé, lors du dernier conseil, s'il existait d'autres possibilités que le plastique pour les catways. Des études supplémentaires ont été réalisées et le choix s'est maintenant porté sur du grillage et non du plastique qui s'avère finalement moins cher, plus pratique et plus écologique.

S. MASCALI :

- Pas d'information à communiquer.

S. EMERY :

- Projet piscine/patinoire :
  - Le permis de construire a enfin été reçu. Les opposants n'ont pas fait recours auprès du Tribunal Fédéral.
  - Reprise du dossier après 7 ans en commençant par la reprise des offres et la réactualisation du financement
  - Une bonne nouvelle au niveau des subventions : le Fonds du SEPS (Service d'Education physique et de sport) versera une subvention, non prévue à l'époque, de CHF 800'000 (en plus du montant de CHF 640'000 du Fonds du Sport qui était déjà prévu au départ) et accordera un prêt de CHF 1.6 Mio à zéro % d'intérêts sur 25 ans.
- Projet Archipel : : toutes les classes de Terre Sainte vont profiter de journées d'enseignement en plein air dans le but de reconnecter les élèves à la nature et de les sensibiliser à la nécessité de préserver et protéger leur environnement.  
Un canapé forestier (cabane circulaire faite de branchages) a été construit à l'aide des d'élèves et de leurs parents dans la forêt de Veytay. Une classe y va toutes les semaines. Ce projet a beaucoup de succès et l'établissement primaire de Coppet Terre Sainte recherche d'autres lieux: les idées sont les bienvenues si l'assemblée pense à des lieux appropriés au sein de notre commune.

- Dans le même contexte de préservation de l'environnement (Cleanwalk), des enfants de Terre Sainte (classes de 9<sup>ème</sup>) ont ramassé pendant 2 heures des déchets et ont réussi à remplir 8 sacs de 35 litres bien pleins.
- Deux projets de spectacles sont prévus pour l'automne :
  - le 2 septembre 2021 : projection en plein air au stade du film « Intouchables » en collaboration avec l'association ADN qui va fournir le grand écran.
  - le vendredi 15 octobre 2021 : Théâtre musical itinérant « Ni Brel, ni Barbara ». Il s'agit de 2 artistes Suisses qui font leur spectacle dans un semi-remorque de 90 places. 2 représentations sont prévues ce jour-là (à 17h : pour les aînés qui seront invités et à 20h30 pour toute la population).

#### C. HILFIKER :

- Pétition Meilland concernant la traversée de la rue du Village :
  - Les initiates et initiés de cette pétition ont été reçus par la Municipalité. Une réponse écrite leur est donnée, ainsi qu'au Grand Conseil par le bureau du Conseil qui avait transmis la pétition à la Municipalité.
  - Une signalisation de zone 30 a été ajoutée dans la zone Ouches-Vy-à-Vaux.
  - Deux radars pédagogiques ont été mis en place, l'un dans la zone 30 route de Veytay et l'autre au bas de la route de la gare direction Versoix.
  - Une étude pour la diminution de la vitesse par l'élargissement de la rue du village entre le carrefour avec la route de St. Cergue / Vy-à-Vaux et celui de la route de Veytay est en cours.
  - Certaines idées ont par contre été a priori écartées : par exemple la surélévation des passages pour piétons causerait plus de nuisances par les effets répétés de freinage et accélération.
- Concernant la mise à l'enquête publique pour le réaménagement du carrefour Route de Veytay - Route du Village: deux oppositions ont été reçues : une de l'AVACAH (Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux personnes Handicapées) et une de Monsieur Eric Fleury. Ces oppositions sont en cours de traitement et ont pour conséquence de retarder l'exécution de ces travaux d'aménagement.

### **5. Validation des statuts de l'Association Pour l'Enfance et la Jeunesse de Terre Sainte (APEJ) - préavis N° 05/2021**

S. EMERY commente le préavis et explique que tous les conseils des communes de Terre Sainte doivent valider les statuts pour permettre la création de la nouvelle association.

Le Président demande la lecture du rapport :

D. HUG (Commission consultative pour le projet de statuts de la nouvelle association dédiée à l'enfance et à la jeunesse de Terre Sainte (APEJ)) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 05/2021.

Le PRÉSIDENT procède au vote :

- De valider les statuts de l'APEJ tels que proposés dans le préavis no. 05/2021

**L'objet est accepté par 31 oui, 0 avis contraire, 0 abstention.**

## 6. Demande de crédit de CHF 136'000.- TTC destiné à financer la réfection de la place de jeux du centre sportif du Sorbier - préavis N° 06/2021

G. DERIAZ commente le préavis et explique que les jeux n'étaient plus aux normes et qu'une réfection importante était nécessaire.

Une demande de subvention a été faite au Fonds du sport mais sans succès car cet aménagement n'est pas considéré pour ce fonds comme du sport. La loterie romande a aussi été approchée, leur réponse est en attente.

Le Président demande la lecture du rapport :

F. BUENSOD (Commission des Travaux) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 06/2021.

F. GAVILLET VOLLENWEIDER (Commission des Finances) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 06/2021.

Le PRESIDENT procède au vote :

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la place de jeux,
- d'accorder à la Municipalité à cet effet un crédit de CHF 136'000 TTC,
- de prélever ce montant sur la trésorerie courante,
- et d'amortir la dépense nette sur une durée de 15 ans, de 2021 à 2036.

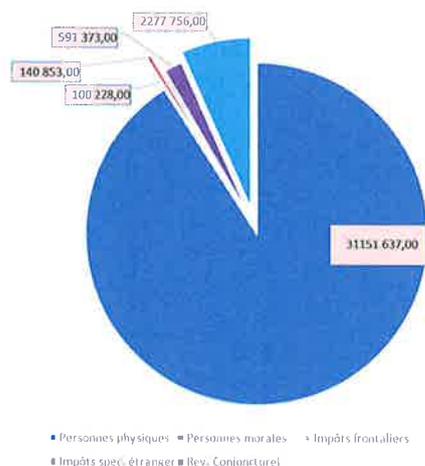
**L'objet est accepté par 31 oui, 0 avis contraire, 0 abstention.**

## 7. Comptes 2020 - préavis N° 07/2021

S. MASCALI commente le préavis et présente les tableaux d'analyse ci-dessous :



REVENUS FISCAUX 2019

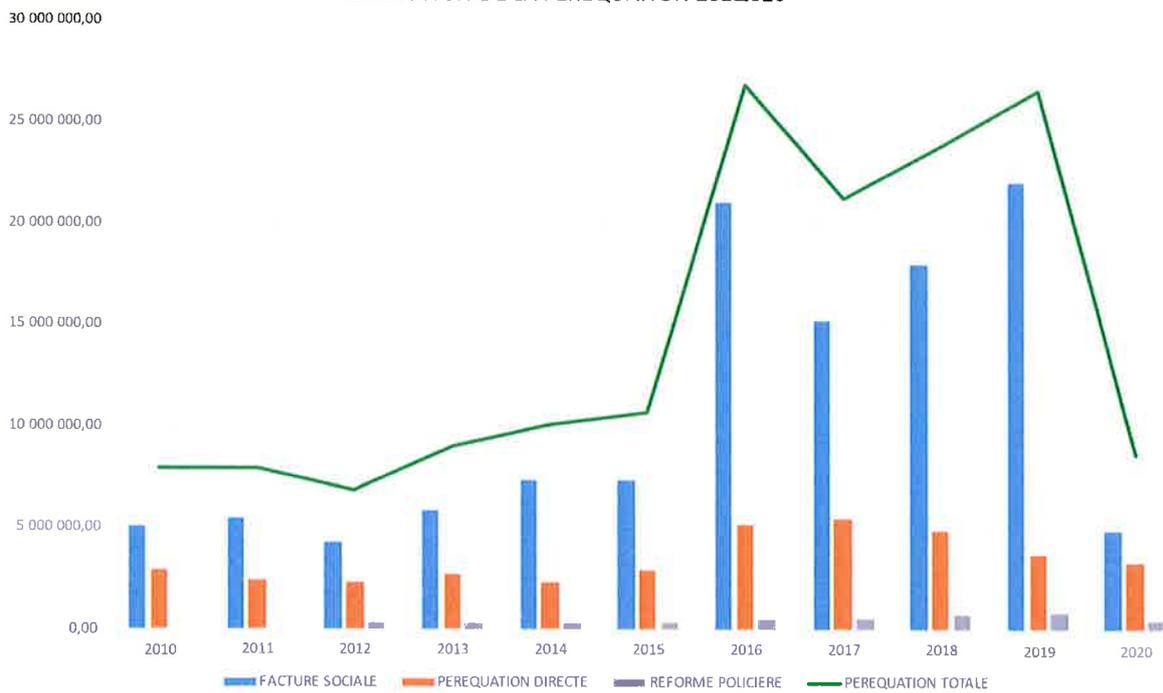


REVENUS FISCAUX 2020





### EVOLUTION DE LA PEREQUATION 2010-2020



### ILLUSTRATION DE LA REFLEXION DE LA COMMISSION DE GESTION CONCERNANT LA SUBVENTION A L'EPURATION ET A L'ENTRETIEN DES COLLECTEURS

RESERVE DISPONIBLE AU 31.12.2021 : CHF 2'145'000

EAUX TRAITEES A MIES : 180'000 M3/AN

COUT REEL DU TRAITEMENT CHF 2,70 LE M3

COUT FACTURE A L'USAGER CHF 0,75 LE M3

SUBVENTION CHF 1,95 LE M3

RESERVE EPUISEE AUGM. TAXE SANS SUBV.

VARIANTE	DESCRIPTION	DATE	IMPACT
VARIANTE 1	STATU QUO	31.12.2027	DE 0,75 A 2,70 M3
VARIANTE 2	BAISSE SUBVENTION DE 25 CTS TOUS LES 2 ANS	31.12.2031	DE 2,00 A 2,70 M3
VARIANTE 3	BAISSE SUBVENTION DE 15 CTS PAR AN	31.12.2035	0 = COUT REEL ATTEINT

H. JOCHAUD DU PLESSIX demande si la baisse des revenus d'impôts d'env. CHF 1.7 mio est liée aux départs de contribuables ?

S. MASCALI répond que c'est difficile de connaître les raisons de cette baisse et pense qu'il y a un effet lié à la conjoncture en relation avec la pandémie.

S. MOSES pense qu'il serait opportun de comprendre les raisons de la perte de cette année afin de tenir compte de ces éléments pour les exercices futurs.

Le Président demande la lecture du rapport :

Y. LUGINBÜHL (Commission de Gestion) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 07/2021.

Le PRÉSIDENT procède au vote :

- D'accepter les comptes 2020 tels que présentés dans le préavis no. 07/2021.

**L'objet est accepté par 31 oui, 0 avis contraire, 0 abstention.**

## **8. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales**

ASCOT :

M. BERTINAT : points discutés lors de la dernière réunion :

- Projet de fusion des deux associations et de validation des statuts en cours
- Approbation des comptes 2020. Le coût par élève a diminué et provient de l'augmentation du nombre d'élèves et de la diminution des charges liées à la pandémie.

## **9. Divers et propositions individuelles**

H. JOCHAUD DU PLESSIX demande quand les travaux pour le port vont débuter.

G. DERIAZ répond qu'il était prévu de les commencer au début de mois de septembre 2021. Il y a eu des retards au niveau de canton en ce qui concerne les dernières démarches ; une réponse doit encore être donnée à un opposant au projet. En principe, on espère pouvoir commencer les travaux avant la fin de l'année.

S. MOSES demande si G. DERIAZ a été contacté par Nicolas pour le paddle tennis.

G. DERIAZ explique que l'idée d'installer du paddle tennis a été intégré dans le projet de réaménagement du stade. L'idée était d'intégrer la gestion de cette activité avec celle du tennis club. Un nouveau comité pour le tennis doit être constitué et leur priorité est donnée à la construction d'une bulle derrière la déchetterie. Cette discussion sera donc reprise plus tard avec le nouveau comité.

E. GAUD DE BUCK rappelle que la fête des voisins a été décalée de Mai à Septembre 2021 et encourage les personnes à l'organiser et à rencontrer leurs voisins.

R. CLAVIEN demande où en est la réfection de la route des Pénys et aussi des nouvelles de la villa Pride.

Concernant la route des Pénys, C. HILFIKER répond qu'une séance a eu lieu fin mars 2021 avec les représentants de Genève. Une certaine détérioration de la route a été constatée et que la Municipalité est dans l'attente d'une proposition de participation et de dédommagements.

Le Syndic répond que la villa Pride est un sujet qui occupe la Municipalité. Cette problématique soulève des questions juridiques subtiles. Les décisions de la Municipalité vont probablement faire l'objet de recours.

C. STEVENS demande s'il est possible de mettre un panneau quand il y a une fête organisée afin de ne pas appeler la SDS à chaque fois.

G. DERIAZ indique que les personnes qui organisent des fêtes reçoivent des instructions des personnes à avertir (la Municipalité, la SDS et la Police).

F. GAVILLET VOLLENWEIDER demande s'il est prévu d'aménager les platebandes le long des 2 plages pour éviter le parcage des véhicules à ces endroits-là. De plus, les gens ne respectent pas la limite de 3 heures de parking et restent bien plus longtemps.

C. HILFIKER confirme que la plage a beaucoup de succès et qu'il y a beaucoup de véhicules. Les ASP viendront pour vérifier que les temps de parcage sont respectés. Le Syndic explique que le passage régulier des ASP donnera des effets positifs à long terme.

A. HEPP est surprise de l'absence de marquage au niveau des passages piétons sur la route Suisse.

C. HILFIKER répond qu'il n'y aura pas de marquage. Il ne s'agit pas de passages piétons mais d'aides à la traversée.

H. JOCHAUD DU PLESSIX attire à nouveau l'attention sur la dangerosité du rond-point pour les personnes qui viennent de Coppet qui s'arrêtent dans le rond-point et qui sont très près des personnes qui se dirigent vers Mies.

C. HILFIKER indique que des discussions sont en cours avec le nouveau voyer et que ce point sera relevé.

Le Syndic s'est renseigné auprès des autres communes quant à la taxe aux chats (point soulevé par un conseiller lors d'une précédente séance). Il n'y a pas une telle taxe au niveau du canton. Une réponse est encore attendue de certaines associations.

La parole n'est plus demandée, la Secrétaire procède à la lecture de **l'extrait de PV qui est accepté par 32 oui, 0 avis contraire, 0 abstention**. La séance est levée à 21h30.

Le Président



Jean-Louis PHILIPPIN



La Secrétaire



Gnilane SAGNA